

Ménages queers et possibilités en matière de cohabitation au Canada



Quel est l'objet de cette recherche?

Bien que les droits des personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées (2ELGBTQI+) soient protégés au Canada, de nombreuses politiques en matière de logement demeurent fondées sur l'hétéronormativité, qui favorisent le modèle traditionnel de la famille nucléaire, composée d'une mère, d'un père et de leurs enfants.

Les personnes 2ELGBTQI+, dont les structures familiales et les liens avec la communauté diffèrent souvent de ce modèle, ont donc tendance à être désavantagées. Le marché du logement est l'un des domaines où cette situation est manifeste : les politiques, les initiatives et les règlements de zonage tendent à favoriser les familles hétéronormatives et donc les logements unifamiliaux.

La présente étude a examiné dans quelle mesure de telles politiques limitent les possibilités en matière de logement pour les personnes 2ELGBTQI+.

Ce qu'ont entrepris les chercheuses et chercheurs

Cette étude porte sur la première phase d'un projet pluriannuel plus vaste sur la cohabitation chez les adultes 2ELGBTQI+ au Canada. Elle s'est attardée aux postulats hétéronormatifs des politiques canadiennes en matière de logement et à leur incidence sur la cohabitation et la situation de logement des adultes sans lien de parenté sur le plan légal, à Toronto.

Ayant adopté une approche qualitative s'appuyant sur l'étude de cas afin d'étudier la disponibilité des options de logement pour les adultes 2ELGBTQI+, les chercheuses et chercheurs ont examiné 15 documents présentant des politiques fédérales, municipales et provinciales, en vue d'évaluer dans quelle mesure de telles politiques facilitaient l'accès au logement pour les membres des

Informations importantes

Il n'est pas rare que les personnes 2ELGBTQI+ soient mises en marge de leur famille biologique. Certaines préféreront ainsi former des « familles choisies » composées de partenaires, d'amies et d'autres personnes avec lesquelles elles ont noué des liens étroits. Pour des raisons financières, sociales et d'entraide, de nombreuses personnes 2ELGBTQI+ optent pour la cohabitation. Les politiques et les initiatives du Canada en matière de logement, à l'instar d'autres politiques gouvernementales, ont été formulées en fonction d'une structure familiale nucléaire hétéronormative. Les familles 2ELGBTQI+ se heurtent donc à des obstacles et à des difficultés dans leur quête de logements adaptés à leurs besoins.

Cette étude a examiné les politiques et les initiatives en matière de logement au Canada et, plus particulièrement, à Toronto. Les chercheuses et chercheurs ont constaté que les postulats familiaux hétéronormatifs de ces politiques, en plus de la définition de la « famille » et des membres qu'elle comporte, constituent des obstacles pour les personnes 2ELGBTQI+ et les familles qu'elles ont choisies, en ce qui concerne le type et l'emplacement des logements disponibles, ainsi que l'accès à certains crédits d'impôt pour le logement.

communautés 2ELGBTQI+ ou avaient plutôt l'effet inverse. Deux politiques illustrant bien ce thème ont été retenues comme cas à l'étude : le Crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles (CIRHM) et l'initiative EHON (*Expanding Housing Options in Neighbourhoods*) visant à élargir les possibilités de logements dans les quartiers résidentiels. Le CIRHM est un

programme fédéral alors que l'EHON constitue une initiative de la Ville de Toronto.

Les constats des chercheuses et chercheurs

Les chercheuses et chercheurs ont recensé trois thèmes : 1) les différences dans la définition du terme « famille » selon les documents; 2) l'identification des personnes 2ELGBTQI+ comme un groupe vulnérable ayant droit à l'équité en matière de logement; et 3) la diversité des types de logements et des restrictions en la matière.

Le CIRHM a été instauré en 2022 afin de soutenir et de promouvoir la construction de logements secondaires grâce à un crédit d'impôt de 15 % des coûts de construction jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Les familles souhaitant construire une annexe à leur maison (logement secondaire) pour des personnes admissibles ne pouvant vivre seules – notamment des parents âgés ou des membres de la famille ayant une incapacité – peuvent en faire la demande. Le crédit d'impôt est toutefois assorti de certaines restrictions. Ainsi, seuls les membres de la famille biologique ou par alliance y sont admissibles.

L'initiative EHON a été créée dans le cadre du Plan officiel de Toronto (OP – *Official Plan*), qui définit l'utilisation des terres et la vision future de la ville. Elle a donné lieu à des tables rondes avec divers groupes dignes d'équité, auxquels seule une personne représentant un groupe communautaire local 2ELGBTQI+ a pu participer. Or, cette personne n'a pas été invitée à la séance sur les changements apportés aux politiques de voisinage, soit l'occasion unique de proposer des idées pour un meilleur accès au logement.

L'organisme consultatif EHON a été conçu pour répondre à l'augmentation des coûts du logement, à la densité croissante de la population et au manque de quartiers accessibles à pied. Il aborde également certains problèmes liés aux règlements de zonage restrictifs de Toronto, en permettant une plus grande diversité de types de logements, comme les multiplexes. Il entre toutefois en conflit avec le Plan officiel, qui limite les nouvelles constructions à ce qui est conforme au caractère existant d'un quartier, ce qui restreint considérablement la construction d'habitations à logements multiples dans les zones

résidentielles établies, composées principalement de maisons unifamiliales.

Les deux politiques comportent un biais hétéronormatif. Le CIRHM exige des familles sollicitant le crédit d'impôt qu'elles se conforment à l'idéal des liens formés par le sang ou le mariage, ce qui constitue un obstacle pour les personnes 2ELGBTQI+ qui cohabitent en tant que familles choisies, ou pour d'autres qui vivent avec des personnes n'ayant aucun lien de parenté avec elles.

L'initiative EHON est soumise aux limites du Plan officiel, qui restreint les types de logements les plus favorables aux familles 2ELGBTQI+ ou aux ménages partagés, en bloquant l'introduction de logements collectifs ou de tours d'habitation de faible hauteur dans les zones établies où prédominent les habitations unifamiliales. Or, les données montrent que les personnes 2ELGBTQI+ au Canada ont souvent moins de ressources financières que leurs homologues hétérosexuels, ce qui rend la colocation plus attrayante, voire essentielle dans certains cas.

Quelle est l'utilité de cette recherche?

Il conviendrait d'élargir la définition juridique de la « famille » afin d'inclure des structures de cohabitation non hétéronormatives dans les politiques en matière de logement. Cette définition devrait certes s'appliquer à l'ensemble des ordres de gouvernement. Les communautés 2ELGBTQI+ devraient être reconnues comme un groupe digne d'équité tant au niveau fédéral, provincial que municipal. L'implication des communautés 2ELGBTQI+ permettrait en outre d'éclairer l'élaboration de politiques plus inclusives en matière de logement.

À propos des chercheuses et chercheurs

Victor Perez-Amado et Alex Walton sont affiliés à la School of Urban and Regional Planning de l'Université métropolitaine de Toronto. Celeste Pang est affiliée au Département de lettres et sciences humaines de l'Université Mount Royal de Calgary.

Pour toute question sur cette étude, veuillez communiquer avec Victor Perez-Amado à l'adresse suivante : victor.perezamado@torontomu.ca.

Citation

Perez-Amado, V., Pang, C., et Walton, A.
(29 août 2024). *Queer households and possibilities for shared housing: A policy case study analysis*. *Journal of Urban Design*. Publication en ligne avant parution.
<https://doi.org/10.1080/13574809.2024.2392100>

Financement de la recherche

Aucune source de financement n'a été indiquée pour cette étude.

Coup d'œil sur la recherche par Erika Cao

À propos de l'Institut Vanier de la famille

L'Institut Vanier de la famille s'est associé à l'Unité de mobilisation des connaissances de l'Université York dans le but de produire des publications de la série « Coup d'œil sur la recherche ».

L'Institut Vanier de la famille est un cercle de réflexion national et indépendant voué à l'amélioration du bien-être des familles en favorisant l'accessibilité et la pertinence de l'information. Occupant une place centrale au carrefour des réseaux éducatifs, de recherche, de politiques publiques et d'organismes qui s'intéressent à la famille, l'Institut s'emploie à communiquer des données factuelles et à accroître la compréhension à l'égard des familles au Canada dans toute leur diversité. Ce faisant, il contribue à la prise de décisions fondées sur des éléments probants pour améliorer leur bien-être.

Pour en savoir davantage au sujet de l'Institut Vanier, rendez-vous à l'adresse institutvanier.ca ou envoyez un courriel à info@institutvanier.ca.